

MAIRIE de 53540 CUILLE

CONVOCATION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Cette lettre de convocation doit être adressée trois jours francs avant la réunion (Article L. 121-10 du code des Communes).

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à un Conseil Municipal qui aura lieu à 18H30

Le mercredi 23 septembre 2026 dans la salle du Conseil Municipal avec l'ordre du jour ci-après

ORDRE DU JOUR

- a) Transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité
- b) Divers : Présentation du projet par Monsieur LANGOUËT, Président de la Communauté de Communes du Pays de Craon

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le 17 septembre 2026

Mme Le Maire,

Marie-Noëlle HINCELIN

